



Mise à l'eau du Curragh, le mardi 8 août 2023, par l'association Bugale Kozh Yeodet.

LE MOT DU MAIRE

Si c'est toujours le maire qui délivre les autorisations d'urbanisme (permis de construire...), ce n'est plus la commune qui est chargée d'établir le PLU (plan local d'urbanisme) sur son territoire. En effet, c'est Lannion-Trégor Communauté qui exerce cette compétence depuis mars 2017. Pour le moment, la Communauté d'agglomération continue de faire vivre les différents PLU indépendants, mais l'élaboration d'un PLUi (PLU intercommunal) unique, valable sur les 57 communes de notre Communauté d'agglomération, a commencé dès 2020 (après les dernières élections municipales et communautaires). Il est prévu que le Conseil communautaire valide un projet de PLUi en 2025, afin qu'il soit pleinement opérationnel début 2026 (avant les prochaines élections locales).

Ce PLUi respectera obligatoirement la loi Climat et Résilience de juillet 2021, qui prévoit une réduction drastique de la consommation d'ENAF (espaces naturels, agricoles et forestiers) pour créer des lotissements, des zones d'activité économique ou des infrastructures, et vise même le ZAN (zéro artificialisation nette) pour 2050. Ainsi, pour artificialiser 1 hectare en 2050, il faudra renaturer 1 hectare à proximité simultanément. Avant cela, à partir de la validation du PLUi en 2025, les espaces urbanisables (zones 1AU et 2AU) vont se restreindre très significativement. Alors que le PLU de Ploulec'h de 2014 prévoyait environ 12 hectares de nouveaux espaces urbanisables, le PLUi n'accordera très probablement pas plus de 2 hectares à Ploulec'h à partir de 2025.

Ainsi, la grande majorité des terrains actuellement classés en zones 1AU

et 2AU, voire certains terrains non construits en zone U, ne seront plus constructibles à partir de 2025. J'invite leurs propriétaires à contacter la mairie pour en savoir plus.

En revanche, en zone U, il sera toujours possible d'agrandir les maisons, voire d'en construire de nouvelles dans les fonds de jardins. Par exemple, quelqu'un qui possède une parcelle de 2 000 m² en zone constructible pourra vendre un morceau de 800 m² à un acheteur qui souhaite y construire un logement.



Sylvain CAMUS

VIE SOCIALE

Repas des aînés

Le dimanche 22 octobre aura lieu le repas des aînés. Il se déroulera à la salle du Patio à 12h. Les personnes ayant 70 ans et plus habitant la commune sont concernées et ont reçu un courrier afin de s'y inscrire. Les personnes ayant 80 ans ou plus, qui ne peuvent participer au repas, recevront un colis en fin d'année.

Ostéopathe

La maison médicale accueillera à partir d'octobre le cabinet d'Enora LE GRAND, Ostéopathe diplômé à l'issue d'une formation de 5 ans, à l'École Européenne d'Ostéopathie HOLISTEA de Cergy, agréée par le ministère de la santé. En complément, elle a suivi une formation pour la prise en charge pré et post accouchement des mamans et de leur bébé. Elle a également pratiqué en unité pour personnes handicapées, en service de soins palliatifs et en assistance sur de grands événements sportifs.

« Je pratique une approche holistique globale, prenant en compte le patient dans sa dimension physique et psychique. J'interviens bien entendu pour traiter les douleurs articulaires et musculaires liées au travail physique, à la pratique de sports et celles liées aux activités et postures sédentaires. J'interviens également sur les troubles viscéraux et les dérèglements tels que les céphalées, les troubles du sommeil, les troubles liés au stress... Je suis très heureuse de m'installer à Ploulec'h. » Enora LE GRAND vous accueillera à la maison de santé du lundi au samedi sur rendez-vous Doctolib ou au 07 86 47 10 28. Des créneaux d'urgence sont bien entendu prévus et des consultations à domicile possibles pour les personnes dans l'impossibilité de se déplacer.



VIE SCOLAIRE

Nouvelle rentrée



La cloche a sonné, les vacances sont terminées. La rentrée pour tous les enfants de l'école de Ploulec'h a eu lieu le lundi 4 septembre et s'est bien passée. L'accueil a eu lieu en musique, au son de la cornemuse avec Philippe Le Bail, ancien enseignant de CP de l'école, en retraite maintenant (il y a eu quelques pleurs dans la classe des petites sections).

Deux nouvelles enseignantes rejoignent l'équipe pour cette année scolaire 2023-2024, il s'agit de Stéphanie BERTHAUME en CP-CE1, et Marine LANDAIS, en décharge de direction en MS-GS. Le reste de l'équipe, ne change pas, on retrouve Christelle QUENEA en PS avec Maryse BRETON ou Coralie TANGUY (ATSEM), Isabelle GEFFROY (directrice de l'école) en MS-GS avec Delphine MEVEL ou Aurélie L'HOSTIS (ATSEM), Valérie LEROY en CE1-CE2 Christine DUCHAINE en CE2-CM1 et Anne L'HER en CM1-CM2

Concernant les projets, cette année va être tournée vers le sport en lien avec les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 à Paris. Un projet d'école liant sport et musique, avec une intervenante musicale va avoir lieu. Vous pouvez déjà le noter, il y aura une représentation pour les familles en fin d'année scolaire au PATIO. D'autres projets sont en cours de préparation. Vendredi 29 septembre, les enfants ont été invités par M. GOADEROCH pour aller visiter avec leur enseignantes l'exposition de modélisme, les classes du CP au CM2 s'y sont rendues. Les élèves de maternelle y sont allés en famille et tous les enfants étaient ravis.

Enfin, les élèves de MS-GS, CE1-CE2 et CE2-CM1 vont au cinéma Les Baladins à Lannion dans le cadre de l'opération Cin-école. Bref, c'est une nouvelle année qui démarre, dans la continuité,

VIE DES ASSOS

Noël en Flête

Le samedi 16 décembre, le repas du club de basket de Ploulec'h, se déroulera au Patio.

Un rendez vous incontournable du club pour passer un bon moment convivial et familial pour financer principalement notre éducateur diplômé et le matériel nécessaire à la bonne pratique du basket pour l'épanouissement de nos panthères.

Sur place ou à emporter, en famille ou entre amis venez découvrir ou re-découvrir la traditionnelle tartiflette des panthères !

Les présidentes Angelina et Hélène



BANQUE ALIMENTAIRE

Après avoir œuvré pendant plusieurs années Francis ANTONA donne le relais de la gestion de la collecte alimentaire au CCAS.

Le CCAS de Ploulec'h prendra donc en charge la collecte de la banque alimentaire qui a lieu deux fois par an à l'Intermarché de Bel Air, la prochaine collecte aura lieu le 24/25/26 novembre 2023. Le CCAS propose également une distribution une fois par mois.

Si vous souhaitez donner un peu de votre temps c'est avec plaisir que nous vous accueillerons comme bénévoles. Pour plus d'informations pour devenir bénévoles ou pour des renseignements sur l'aide alimentaire vous pouvez contacter la mairie, soit par téléphone au 02 96 46 10 00 ou par mail : ccas@ploulech.fr

URBANISME

PLUi

Dans le cadre de l'élaboration du PLUi, prescrit par Lannion-Trégor Communauté le 25 juin 2019 et dont l'approbation est prévue au cours du 1er semestre 2026, le service planification stratégique de Lannion-Trégor Communauté réalise l'inventaire des bâtiments pouvant faire l'objet d'un changement de destination dans les zones agricoles et naturelles.

Le code de l'urbanisme offre en effet la possibilité au PLUi de désigner « les bâtiments qui peuvent faire l'objet d'un changement de destination, dès lors que ce changement de destination ne compromet pas l'activité agricole ou la qualité paysagère du site » (article L.151-11). Cela nécessite donc d'identifier précisément les bâtiments susceptibles de changer de destination en les localisant individuellement, par un symbole, sur les documents graphiques du PLUi.

Pour ce faire, des critères ont été définis afin de justifier l'identification de chaque bâtiment.

L'objectif de cet inventaire est double : d'une part, favoriser la sobriété foncière et permettre la création de logements en autorisant le changement de destination, et d'autre part, préserver le patrimoine rural tout en permettant son évolution.

Afin de réaliser ce recensement, des agents du service planification stratégique de Lannion-Trégor Communauté arpencent, depuis cet été, le territoire afin d'identifier et de photographier les bâtiments retenus.

Lannion-Trégor Communauté invite les habitants à participer au recensement en envoyant directement par courriel, à l'adresse suivante : pluih@lannion-tregor.com, la localisation de leur(s) annexe(s) à caractère patrimonial non transformée(s) en habitation, accompagnée(s) de photographies. Le service planification étudiera par la suite ces contributions et intégrera les bâtiments qui s'inscrivent dans la méthodologie de l'inventaire.

CULTURE

Théâtre



« Catherine, jeune psychanalyste convaincue, s'apprête à passer une soirée tranquille dans son appartement parisien. Mais les soirées tranquilles sont parfois pleines d'imprévus. De chute en parachute, l'analyse du balcon détrônera-t-elle celle du divan ? » **Le samedi 18 novembre à 20h30 et le dimanche 19 novembre à 17h.**

Bibliothèque

Horaires d'ouverture : mardi de 16h30 à 18h30, mercredi 15h30 à 16h30, samedi 10h30 à 12h*

** Fermée les jours fériés et le mercredi durant les vacances.*

Inscription et prêts gratuits.

L'équipe recherche des bénévoles disponibles durant les vacances scolaires pour assurer des permanences et participer aux achats (livres, mangas, BD, jeux...)

Derniers achats :

Les chats BD, La tresse BD, La meute BD, Je suis né roumain BD, Clémenceau BD, L'oasis BD, Nées rebelles BD

A travers le bocage, Le mobilier Breton, Les bretons sous les gaz, Les exportés Sonia Devillers, Tenir sa langue Polina Panassenko, La fleur et le fusil Coop Breihz, Dictionnaire de la baie de Lannion. Les achats de prix littéraires seront effectués au mois de novembre. La boîte à livres de l'ancienne salle des fêtes sera transférée devant nos futurs locaux (à côté des bacs à journaux) à la fin de l'année.

SOLIDARITÉ

Téléthon

Il y a plus de 20 ans, Bernard Le NY avec une équipe de bénévoles lançait la soirée au coin du feu au profit du Téléthon. Beaucoup d'acteurs et de conteurs ont disparu mais chaque année le flambeau est repris et chaque année la soirée connaît un vif succès.

Les fonds collectés servent à faire avancer la recherche médicale : Grâce au Téléthon, des victoires contre la maladie ont été remportées et des maladies rares autrefois incurables bénéficient aujourd'hui d'un traitement. Mais de nombreux malades attendent encore le traitement qui changera leur vie.

J'invite donc tous les Ploulec'hois(es), toutes les associations de la commune, l'école et tous les parents d'élèves, à se mobiliser durant cette semaine du Téléthon à Ploulec'h en participant aux diverses actions proposées (cf agenda). A l'initiative de chacun(e) d'autres activités peuvent être organisées.

Pour les personnes qui ne pourrons pas être présentes, il y aura à la mairie une urne pour effectuer des dons.

Si vous êtes imposables, faites vos dons par chèque pour bénéficier du crédit d'impôt de 66% (pour 50€ versés le coût réel est de 17€), vous recevrez une attestation fiscale de versement en janvier.

Tous ensemble faisons avancer la recherche médicale.

Jean-Yves Gillard

Coordinateur du Téléthon à Ploulec'h

Chapelle du Yaudet

Soutenez la restauration du « Retable de la Vierge couchée »

Situé dans la chapelle Notre-Dame-du-Yaudet, construite au XVème siècle, le retable majeur, dit « Retable de la Vierge couchée », s'élève contre le pignon oriental du chœur.

Classé objet au titre des monuments historiques depuis 1996, il nécessite une importante restauration dans les règles de l'art.

Faites un don à ce projet de restauration : voir flyer ci-joint.

Infos pratiques

Déchetterie de Ploumilliau :

Christ
22300 PLOUMILLIAU

Horaires d'hiver :

Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi,
Samedi : de 9h00 à 12h00 et de 13h30
à 17h30

Abandon d'épaves de véhicules ou d'ordures, déchets, matériaux et autres objets transportés dans un véhicule :

Est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 5e classe le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, soit une épave de véhicule, soit des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, lorsque ceux-ci ont été transportés avec l'aide d'un véhicule, si ces faits ne sont pas accomplis par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation.

Les personnes coupables de la contravention prévue au présent article encourent également la peine complémentaire de confiscation de la chose qui a servi ou était destinée à commettre l'infraction ou de la chose qui en est le produit.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Axel SALVÉ VEDRENNE le 23/06

DÉCÈS

Germaine CORNIC le 30/06

Roger LE BIVIC le 31/07

Maryvonne PERSON le 14/09

Jérôme LE LAY le 19/09

Gilbert LE BOT le 25/09

MARIAGES

Cédric MARTIN et Jennifer LE BON le 17/06

Thomas COCHARD et Angélique CHEREUL le 08/07

N° 10 - Octobre 2023-

Bulletin d'Information de Ploulec'h

Directeur de publication : Sylvain Camus

Mise en page et rédaction : Cécile GUILLOU

Impression : Publitregor

Ont participé à ce numéro : les membres de la commission communication, les bénévoles de la bibliothèque, l'école «Les Bords du Léguer», Jean-Yves GILLARD, Ploulec'h Loisirs

Crédits Photos : Mairie de Ploulec'h,

RENCONTRE avec Hervé GOURMELON (Conseiller municipal)



Ayant grandi dans le canton de Callac, après mes études d'ingénieur j'ai effectué un service national à l'Enssat à Lannion en 1996, ce qui m'a permis une première découverte de l'agglomération et de son milieu associatif. Installé à Ploulec'h en 2013, j'ai été sollicité dès 2014 pour prendre part à la liste conduite par Jean-Marie Bourgoin. Suite à sa démission, je suis entré au conseil municipal en 2018, et j'ai accepté de rejoindre la liste de Sylvain Camus en 2020. Compte tenu des responsabilités professionnelles et associatives que j'exerce par ailleurs (président de l'association Ar Falz/Skol Vreizh à Morlaix) j'ai actuellement moins de temps pour prendre part aux commissions, ce que je faisais lors du mandat précédent.

Je suis très attaché à la préservation de l'environnement, mais aussi à celle du patrimoine matériel et immatériel, en particulier celui de la langue bretonne qui est ma langue première. J'ai ainsi pu conseiller la municipalité sur les changements de noms de voie. Nous nous sommes efforcés de respecter les noms employés de longue date, en complétant les manques et en corrigéant les incohérences.

Me 'zo bet savet e kanton Kallag. Warlerc'h ma studioù ijinour 'm boa graet ma c'hoñje en Enssat e Lannuon e 1996, ha graet ivez anaoudegezh gant bro Lannuon hag e gevredigezhioù. Deut 'on da chom ba' Ploulec'h en 2013, hag en 2014 oan bet goulennet da gemer perzh ba' listenn Jean-Marie Bourgoin. Da heul e zilez, ez on emgavet er c'huzul-kêr en 2018, hag am eus asantet mont war ar renk gant Sylvain Camus e 2020. Gant ar c'hargoù micherel ha kevredigezhel 'zo war ma chouk e kichen-se (prezidant Ar Falz/Skol Vreizh e Montroulez), 'm eus ket kement a amzer ken da gemer perzh er gomisionoù, ar pezh a raen e-kerzh ar prantad a-raok. Tomm eo ma c'halon deus gwarn an endro, hag ivez gwarn ar glad, pe vefe savadurioù, batimañchoù, pe sevenadur. Ar brezhonég eo ma yezh kentañ, ha dre se 'm eus gallet kemer perzh er raktres kempenn an anoioù-lec'h war ar gumun. Klasket hon eus doujañ d'an anoioù a zo implijet gant an dud a-bell-zo, en ur reizhañ a-wechoù ar pezh a na glotae ket.

AGENDA

OCTOBRE

22 : repas des aînés au Patio

28 : soirée Halloween au départ de la salle des sports

NOVEMBRE

11 : cérémonie du 11 novembre

11 et 12 : stage de Tango Argentin organisé par Tingo Tango Trégor au Patio

18-19 : représentation de Théâtre au Patio

26 : marché de Noël au Patio

DECEMBRE

1 : soirée au coin du feu au Patio

2 : dictée du Téléthon à la salle polyvalente

3 : thé dansant pour le téléthon au Patio

8 : concert vocal pour le Téléthon au Patio

9 : Run an Bike au départ de la salle des sports

16 : Noël en Flête au Patio

19 : le marché fête Noël sur la place de la mairie

JANVIER

13 et 14 : atelier de danse swing (avec un couple de professeurs extérieurs) au Patio

FEVRIER

4 : la chorale la Clé des Chants fête ses 10 ans au Patio